

Appel à candidature Présidence du Conseil Académique de l'EUR ArTeC

L'EUR ArTeC lance un **appel à candidature pour la fonction de Président.e du Conseil Académique de l'EUR ArTeC** avec entrée en fonction le 1^{er} septembre 2021.

Pour assurer une représentation équilibrée des universités partenaires dans les instances de direction, et suivant les règles fixées par l'Accord de consortium de l'EUR, la directrice ou le directeur du comité exécutif vient d'une des deux universités (UPN et UP8) et le ou la Président.e vient de l'autre université. Par ailleurs, un principe d'alternance prévaut dans l'occupation de ces fonctions.

Yves Citton, le directeur exécutif sortant, venant de Paris 8, la future directrice ou le futur directeur du comité exécutif devra provenir d'UPN.

Il convient donc que, pour cette élection, le ou la Président.e du CAC vienne de l'Université Paris 8.

La ou le Président.e du CAC pourra être membre ou non du CAC, et son équipe d'affiliation pourra ou non faire partie du consortium d'ArTeC. Il s'agit d'ouvrir au maximum les options pour pouvoir élire aussi bien quelqu'un.e qui connaisse déjà ArTeC de l'intérieur ou, au contraire, qui apporte un regard plus distant sur son fonctionnement.

Les candidatures seront à envoyer par courriel d'ici le 7 juin 2021, accompagnée d'un CV et d'une brève profession de foi, à la présidence de la ComUE Université Paris Lumières presidence@u-plum.fr et à l'EUR ArTeC eur-artec@u-plum.fr
L'élection aura lieu en début de la séance du CAC du **22 juin 2021**, pendant laquelle les candidat.e.s seront conviés.es.

En cas de question relative à cette élection ou à ArTeC, n'hésitez pas à contacter par courriel le directeur exécutif, Yves Citton : yves.citton@gmail.com

Merci de diffuser cet appel aux autres membres de vos équipes.

Bien cordialement

L'équipe ArTeC